

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Questionnaire pour Prévessin-Moëns

Introduction

Bonjour,

La Fédération des usagers de la bicyclette (FUB), forte de son réseau de plus de 320 associations et antennes, a pour objectif de rendre la Solution Vélo attractive et sûre pour tous, partout en France. Suite à la 2ème édition de son Baromètre des Villes Cyclables, la FUB a lancé la campagne "municipales 2020 à vélo": Nous vous invitons à remplir le questionnaire préparé pour la commune de Prévessin Moëns en indiquant les actions que vous vous engagez à réaliser pendant votre mandat

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 :

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Action n°2 :

Affecter 20'000 euros du budget municipal d'investissement à un budget participatif de projets (avec un thème transport et mobilité) pour impliquer les citoyens dans l'amélioration de leur cadre de vie.

Organiser le suivi des projets avec 3-4 réunions de suivi par année

Action n°3 :

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 3 fois par an.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 :

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Route de Mategnin - Espace Candide sur Ferney Voltaire ; Les Aglands - RD 35 direction Saint Genis ; centre bourg de Prévessin - Ferney (dans les 2 sens, sans interruption)

Action n°5 :

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines Il est urgent de finaliser les liaisons entre le bourg de Prévessin et les pôles suivants : CERN, Ferney, frontière suisse de Mategnins, Ornex et Saint-Genis.

Action n°6 :

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. Prévessin/Ferney ; Prévessin/frontière Suisse de Mategnin

Action n°7 :

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°8 :

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Action n°9 :

Arrêter tout projet de construction de grande infrastructure routière destinée aux véhicules motorisés. Comme la connexion de la voie rapide RD 35 entre Saint-Genis et Divonne à travers le pays de Gex

Action n°10 :

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo**Action n°11 :**

Offrir du stationnement vélo sécurisé véligo au centre Bourg.

Action n°12 :

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Action n°13 :

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Action n°14 :

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.

Action n°15 :

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Action n°16 :

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Action n°17 :

Imposer des normes minimales de stationnement vélo ambitieuses dans toutes les nouvelles constructions lors de la modification ou révision du PLU.

Action n°18 :

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Action n°19 :

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Action n°20 :

Mettre des locaux à disposition de l'association créer un maison de la mobilité, avec un espace, pour les associations (APiCy ou autre), un atelier d'autoréparation vélo, une vélo école.

Promouvoir une culture vélo

Action n°21 :

Favoriser le déploiement du programme national “savoir rouler à vélo” dans les écoles primaires.

Action n°22 :

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Action n°23 :

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Action n°24 :

Donner l'exemple : en tant que maire et élu.e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Action n°25 :

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Action n°26 :

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Action n°27 :

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Action n°28 :

Créer une “fête du vélo”.

Action n°29 :

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Action n°30 :

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.